



Parcours d'Artistes du Maelbeek (Ixelles) 28 et 29 avril 2012

Formulaire d'inscription

À renvoyer pour le 31 décembre 2011 au plus tard à la centrale de Parcours d'Artistes :

Atelier Las Meninas asbl

Parcours d'Artistes

rue Gray 122 - 1050 Bruxelles

e-mail : info@lasmeninas.be

Nom - prénom et nom d'artiste :

Adresse privée :

Code postal : Localité :

Téléphone : GSM : Fax :

E-mail : Site web :

Organisme (si nécessaire)

Titre de l'exposition (facultatif) :

Discipline :

Nom et adresse du lieu d'exposition :

Personne responsable du lieu d'exposition :

Adresse de contact :

Téléphone : GSM : Fax :

E-mail : Site web :

Toute inscription non accompagnée d'un dossier complet ne sera pas prise en considération.

- Je souhaite participer à la 3^e édition du Parcours d'Artistes du Maelbeek (Ixelles).
- Je souhaite participer au vernissage le vendredi 27 avril 2012 de 19h à 22h.
- Je déclare avoir pris connaissance du document intitulé « Guide Pratique et Règlement » et m'engage à en respecter les termes.

Date: Signature de l'artiste:

Je déclare mettre à disposition le lieu d'exposition indiqué ci-dessus dans le cadre de la 3^e édition du Parcours d'Artistes du Maelbeek (Ixelles) et déclare avoir pris connaissance du document intitulé « Guide Pratique et Règlement » et m'engage à en respecter les termes.

Date: Signature de la personne responsable du lieu:

GUIDE PRATIQUE ET RÈGLEMENT

QUI PEUT PARTICIPER À PARCOURS D'ARTISTES ?

Sont inscrits, à la seule condition de rentrer un dossier complet, les artistes plasticiens qui occupent durant la manifestation un « atelier » ou tout autre lieu de création à Ixelles ; les musées, centres et galeries d'art situés dans le périmètre du parcours, les institutions et associations implantées à Ixelles qui présentent un projet d'exposition en lien avec leur travail dans le domaine des arts plastiques.

- Ne seront pas prises en considération les initiatives d'associations qui ne présentent pas un programme centré principalement sur les arts plastiques et visuels.
- Les organisateurs à l'initiative de projets qui reprennent beaucoup d'artistes en un même lieu sont invités à présenter un programme le plus cohérent possible.
- Les organisateurs d'expositions collectives doivent limiter le nombre d'exposants dans un même lieu à concurrence d'un artiste pour 20 m².
- Les organisateurs du Parcours d'Artistes se réservent le droit de visiter les lieux, de s'assurer des conditions de sécurité et d'écarter les sous-locations conçues à des fins purement lucratives.

À QUOI S'ENGAGENT LES ARTISTES ET ORGANISMES CULTURELS PARTICIPANT À L'ÉDITION 2012 DU PARCOURS D'ARTISTES ?

1. À ouvrir gratuitement le lieu d'exposition tous le samedi et (ou) le dimanche, de 10 à 18 heures, les 28 et 29 avril 2012.
2. À organiser un fléchage spécifique de façon à faciliter l'accès du lieu au public.
3. À placer le moulin à vent (visuel du parcours) sur la façade ou sur la voie publique pour une meilleure visibilité des lieux ouverts et mettre le numéro qui leur a été attribué dans le parcours.
4. À ne réclamer aucun frais d'aménagement des locaux, d'accueil des visiteurs, d'assurance des œuvres et des biens personnels ainsi qu'aucune subvention de quelque type que ce soit.
5. À décharger les organisateurs de toute responsabilité en cas de vol ou dégâts causés directement ou indirectement aux jours et heures de visite dans le cadre du Parcours d'Artistes du Maelbeek (Ixelles).
6. À transmettre aux organisateurs, pour le 31 décembre 2011 au plus tard :
 - le bulletin de participation complété, daté et signé par l'exposant et, le cas échéant, par la personne responsable du lieu d'exposition;
 - un texte de présentation de l'artiste ou de l'exposition pour le site Internet (10 lignes maximum) (en aucun cas il ne peut s'agir d'un curriculum vitae)

dactylographié et envoyé par e-mail ou remis sur disquette, cdrom ou autres mode informatique.

- une photographie représentative du travail pour reproduction (N/B ou couleur), pour le site Internet, de préférence en format numérique (10x15cm 300 DPI) et transmise par mail et légendée comme suit : *Nom, prénom, titre de l'œuvres et dimensions*.
- un dossier d'information complet (textes, photos, catalogues, book... en photocopie) pour la consultation par le public au point d'information (Atelier Las Meninas).

Remarque

Les documents peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse suivante : info@lasmeninas.be

Les documents envoyés ne seront pas réexpédiés, mais ils seront à la disposition de l'artiste à l'Atelier Las Meninas dans le courant du mois de mai 2012.

ANIMATIONS MUSICALES

Toutes les informations et une courte mention de présentation, avec dates et heures, des éventuelles animations musicales organisées par le participant seront transmise aux organisateurs. Cette mention, dactylographiée et de maximum 3 lignes, sera **distincte du texte de présentation de l'exposition**. Ces éléments seront repris dans site Internet du Parcours d'Artistes.

À QUOI S'ENGAGENT LES ORGANISATEURS DE PARCOURS D'ARTISTES ?

1. À organiser une campagne de promotion de la manifestation en Belgique.
2. À éditer un catalogue reprenant une page par lieu d'exposition sur le site Internet de l'évènement.
3. À éditer un dépliant de la commune où sont indiqués les lieux d'exposition accompagnés du nom des artistes présentés.
4. À éditer des invitations d'annonce de la manifestation destinée au participant et organisateur.
5. À mettre à disposition des artistes et organismes culturels tous les éléments signalétiques et promotionnels annonçant la manifestation. A organiser une conférence de presse de la manifestation à la quelle artistes et organismes culturels seront conviés.
6. À mettre à la disposition des artistes participant au vernissage le vendredi 27 avril de 19h à 22h une signalétique spécifique pour le vernissage et pour la durée de l'évènement.
7. À ne rien demander aux artistes et organismes culturels en terme de droit de participation et à ne réclamer aucun droit sur les ventes réalisées dans le cadre du Parcours d'Artistes.

OÙ SE RENSEIGNER SUR PARCOURS D'ARTISTES ?

Atelier Las Meninas asbl

Rue Gray 122

1050 Bruxelles

Tél : 0479/299 169

E-mail : info@lasmeninas.be

Sites : www.lasmeninas.be - www.parcoursdumaelbeek.be